



République Française

Ville de Clamecy

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du mardi 14 octobre 2025 à 18 h**

\*\*\*\*\*

Le jour de la séance, 27 conseillers étaient en exercice. Les convocations ont été adressées le 07 octobre 2025.

**Étaient présents :** M. BOURDOUNE, Mme CIUDAD-KADI, M. TEXIER, Mme TAUPENOT-MUGNIER, M. MAGNIEN, Mme DUQUE, M. GATEAU, Mme FAULE, Mme MEFTAH, M. GIRAULT, Mme DIMPRE, M. DAPOIGNY, Mme LOISEAU MONFOURNY, Mme CHRETIEN-BRION, Mme EL MOUTTAKI-CAVALLI, Mme MAILLARD, M. CARVOYEUR et M. MECHIN.

Conformément à l'article L 2120.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. DEDIANNE Alain, M. BOICHE et Mme LAMY avaient respectivement donné procuration à M. BOURDOUNE, à Mme FAULE et à M. TEXIER.

**Absents :** M. CHOLET, Mme LEPINASSE, M. PARDANAUD, M. DEDIANNE Mickaël et Mme SEDIRA.

**Excusé :** M. SANDRAS.

**Secrétaire de séance : Mme Sophie MEFTAH**

\*\*\*\*\*

**N° 2025-138 : ACQUISITION DE LA PARCELLE BÂTIE, 3 RUE DE L'ABATTOIR**

Vu l'article L2241-1 du code général des collectivités territoriales relatif à la gestion des biens et aux opérations immobilières,

Vu l'article L1111-1 du code général de la propriété des personnes publiques relatif aux acquisitions amiables,

Vu l'article L1212-1 du code général de la propriété des personnes publiques relatif à la passation des actes,

Considérant l'intérêt pour la commune d'acquérir la parcelle bâtie appartenant à Monsieur Jean-Luc MAERTENS située à Clamecy, 3 rue de l'Abattoir, cadastrée section BO n° 96, d'une surface de 1 611 m², afin d'y transférer le cinéma municipal après aménagement des locaux,

Vu la proposition de cession de cette parcelle par Monsieur Jean-Luc MAERTENS au prix de 55 000 €,

Vu l'avis favorable de la commission des finances en date du 8 octobre 2025,

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité,

- **DÉCIDE** d'acquérir la parcelle bâtie appartenant à Monsieur Jean-Luc MAERTENS située à Clamecy, 3 rue de l'Abattoir, cadastrée section BO n° 96, d'une surface de 1 611 m<sup>2</sup> au prix de 55 000 €,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes pièces s'y rapportant.

Suivent les signatures.

---



